

# La filière bois de la région en manque de troncs

30420 m<sup>3</sup> issus des forêts des collectivités ont été mis en vente publique hier à Nans-les-Pins. Un volume trop faible pour les professionnels qui se disent victimes d'un marché en tension



Les professionnels sont venus de toute la région pour participer à cette grande vente annuelle.

(Photos D.R. et L.A.)

Ambiance studieuse hier à Nans-les-Pins, village stratégiquement situé entre Var, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse, pour la première grande vente de bois de l'année. Quelque soixante professionnels régionaux, principalement issus des filières chauffage et trituration (pâte à papier, plaquettes...), se sont munis d'un boîtier électronique afin de taper leurs offres et remporter ainsi certains des lots issus des forêts des collectivités des quatre départements.

Tout étant informatisé, au terme des vingt secondes réglementaires, le nom du mieux disant et le montant de son offre apparaissent sur écran géant et l'on peut passer à la vente suivante. Entre celles de bois sur pied (forfait sans garantie de volume) et celles à la mesure (seul le volume exploité est payé), les offres pour taillis et résineux vont bon train.

### Pas assez de bois

« Avec les gens qui se chauffent de plus en plus au bois, l'installation de nouvelles

industries très consommatrices comme la centrale E.on à Gardanne et Inova à Brignoles, le marché est en tension », avoue Florent Battiston de l'ONF.

D'où la grogne des professionnels dans la salle. « Il n'y a pas assez de mise en marché. Les volumes de bois sont trop faibles par rapport à la demande. Cela bloque notre développement et la visibilité pour investir dans du matériel », se plaint Jean-Louis Marsande, président du syndicat des exploitants forestiers et scieurs Alpes Médi-

terrannée (SEFS).

Le principe de la vente ne le satisfait pas davantage. « Ce système est destructeur car seul celui qui paie le plus cher remporte le lot. Il faudrait un contrat à prix négocié entre les différentes parties, en toute transparence, car ici on ne tient ni compte de la qualité de l'exploitation ni du statut de l'acheteur », ajoute-t-il. Un système qui sera pourtant bel et bien de retour le 19 mai pour la seconde vente annuelle à Sisteron.

**LAURENT AMALRIC**  
[lamalric@nicematin.fr](mailto:lamalric@nicematin.fr)

## L'art du martelage

Les prochaines opérations de martelage auront lieu pour désigner les bois en vente à l'automne. Le plus souvent, l'arbre à récolter est marqué de deux empreintes. La première sur le tronc à hauteur d'homme bien visible, la deuxième près du sol, pour servir de contrôle après l'abattage.

Ces marques sont réalisées à l'aide d'un marteau forestier, sorte de hachette qui permet d'enlever d'abord un morceau d'écorce pour obtenir un « flachis » avant d'y frapper un poinçon marqué « AF » pour « Administration forestière ». Chaque arbre martelé est caractérisé (diamètre, hauteur, valeur...). Le marquage nécessite force et adresse. D'où le trait de peinture qui tend à remplacer de plus en plus le marteau forestier.



Quelques-uns des arbres martelés destinés à la vente de Nans-les-Pins qui proviennent des forêts du Var, Alpes-Maritimes, Vaucluse et Bouches-du-Rhône.

(Photos DR)



## Questions à Daniel Seven et Florent Battiston de l'ONF

# « 520000 € de chiffre d'affaires »

Daniel Seven, responsable de la mission commerciale bois et service de la délégation territoriale Méditerranée menait la vente assisté de Florent Battiston, chef du service bois de l'agence Alpes-Maritimes & Var.

### La vente a-t-elle été fructueuse ?

Oui. Sur les 30420 m<sup>3</sup> de bois mis en vente, dont 11000 m<sup>3</sup> provenaient

des forêts du Var, il reste 20 % d'invendus. Ils s'expliquent par des contraintes d'exploitation difficiles, une qualité de bois moindre ou une forêt excentrée, ce qui augmente le coût des transports. Ces lots pourront être renégociés mais on ne brade pas !

### Quel chiffre d'affaires pour les communes ?

La totalité de la vente représente 520000 € répartis entre 300000 € pour les communes et 220000 € pour l'ONF pour le bois issu des forêts domaniales.

### Quel a été le lot qui a le plus rapporté ?

770 m<sup>3</sup> de taillis de la forêt de Régusse ont trouvé preneur pour 35200 €.

